

Pays de la Loire

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2018, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des bénéficiaires entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2017-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2020.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2018 a été figée en avril 2020.

En 2018, 103 centres clinico-biologiques (dont 1 centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité) et 84 laboratoires de biologie réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination (dont 1 laboratoire n'ayant pas transmis de rapport) ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux de patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les déplacements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2018 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2018.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2018 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Pays de la Loire et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Pays de la Loire sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer 2014-2019 a pris en compte ces nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

Centres et activités pratiquées

En 2018, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Pays de la Loire par sept centres clinico-biologiques et six laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par douze laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les sept centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - o La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par un centre,
 - o L'assistance médicale en contexte viral par un centre,
 - o Et la conservation de gamètes et/ou tissus germinaux en vue de préservation de la fertilité par trois centres

Seule l'activité d'accueil d'embryons n'est pas proposée dans la région.

Activité

La population de la région Pays de la Loire compte 5,4% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1). La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation *in vitro* de la région était distincte de celle observée au niveau national : les femmes sont plus jeunes (tableau AMP7).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (39,9 contre 41,1 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et supérieure pour les fécondations *in vitro* (109,5 contre 87,3 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Au sein de cette région, les centres choisissent moins fréquemment qu'au niveau national la technique de l'ICSI (55% contre 67% des ponctions réalisées en 2018, Tableau AMP7).

Globalement, les centres de la région Pays de la Loire ont réalisé 6,3% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 6,5% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2018.

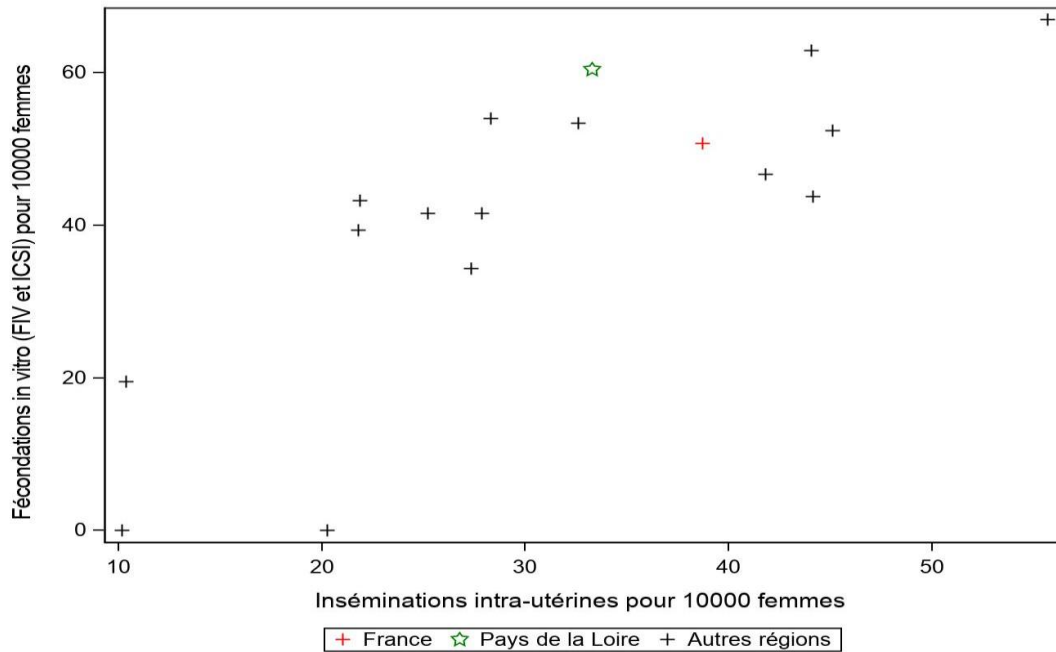
Origine géographique des patientes prises en charge

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2018 en région Pays de la Loire, résidaient pour 84,7% d'entre elles en région Pays de la Loire (Tableau AMP12). La région a donc attiré 13,5% de femmes résidant dans une autre région : ces femmes étaient principalement domiciliées au sein de régions limitrophes (6,7% en Bretagne, 2,0% en Nouvelle Aquitaine – Poitou Charentes).

La plupart des femmes domiciliées en Pays de la Loire et hospitalisées pour une ponction en 2018 ont été prises en charge par un centre de la région (91,5%), ou par des centres situés dans une région limitrophe (Bretagne 4%, Centre-Val-de Loire 2%, Tableau AMP13).

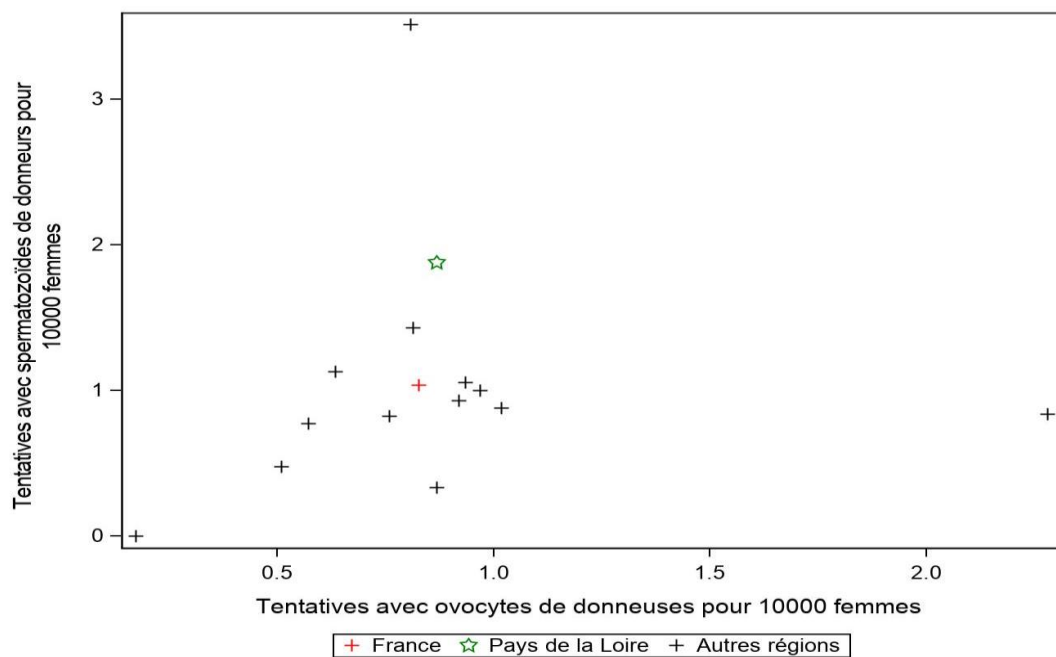
COMMENTAIRES : Pays de la Loire

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2018

Pays de la Loire	France	%
621853	11471154	5.4%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2018 par centre

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT	X	X	X	X		X	X
4402_4402	SAINT-HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE / LBM BIOLIANCE	X	X					
4404_4404	NANTES	CLINIQUE BRETECHE VIAUD / LABORATOIRE BIOLANCE CLINIQUE BRETECHE	X	X					
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / CHU NANTES SITE CLINIQUE JULES VERNE	X	X					
4406C	SAINT-HERBLAIN	CLINIQUE UROLOGIQUE NANTES ATLANTIS /							
4408B	SAINT-NAZAIRE	CH SAINT NAZAIRE	X						
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS	X	X				X	
4902B	CHOLET	LBM XLABS	X						
4903B	ANGERS	LBM ANDEBIO	X						
4904B	CHOLET	LBM BIOMELIS	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
5301B	LAVAL	LBM BIOLARIS	X						
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINE	X	X				X	
8502_8502	LA ROCHE-SUR-YON	CLINIQUE SAINT CHARLES	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2018

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
N°	Ville	Etablissement*
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT	78	496	437	675	3
4402_4402	SAINT-HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE / LBM BIOLIANCE	504	325	579	548	.
4404_4404	NANTES	CLINIQUE BRETECHE VIAUD / LABORATOIRE BIOLANCE CLINIQUE BRETECHE	160	90	83	108	.
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / CHU NANTES SITE CLINIQUE JULES VERNE	176	236	168	304	2
4406C	SAINT-HERBLAIN	CLINIQUE UROLOGIQUE NANTES ATLANTIS /	0
4408B	SAINT-NAZAIRE	CH SAINT NAZAIRE	88
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS	329	259	272	471	3
4902B	CHOLET	LBM XLABS	20
4903B	ANGERS	LBM ANDEBIO	358
4904B	CHOLET	LBM BIOMELIS	29
5301B	LAVAL	LBM BIOLARIS	35

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINE	189	208	240	401	.
8502_8502	LA ROCHE-SUR-YON	CLINIQUE SAINT CHARLES	105	119	237	297	.
Total Région			2071	1733	2016	2804	8

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2018

			Don de sperme				Don d'ovocytes	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
				.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI
N°	Ville	Etablissement*						
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT	371	37	6	29	117	38
4402_4402	SAINT-HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE / LBM BIOLIANCE	24	1	4	4	.	.
4404_4404	NANTES	CLINIQUE BRETECHE VIAUD / LABORATOIRE BIOLANCE CLINIQUE BRETECHE	0
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / CHU NANTES SITE CLINIQUE JULES VERNE	0
4406C		CLINIQUE UROLOGIQUE NANTES ATLANTIS /	0
4408B	SAINT-NAZAIRE	CH SAINT NAZAIRE	0
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS	6	.	3	1	.	.
4902B	CHOLET	LBM XLABS	0
4903B	ANGERS	LBM ANDEBIO	0
4904B	CHOLET	LBM BIOMELIS	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme			Don d'ovocytes		
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
				.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI
5301B	LAVAL	LBM BIOLARIS	0
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINE	10	.	3	5	.	.
8502_8502	LA ROCHE-SUR-YON	CLINIQUE SAINT CHARLES	0
Total Région			411	38	16	39	117	38

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2018

		Pays de la Loire	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	33.30	38.70
	FIV hors ICSI	27.87	17.05
	ICSI	32.42	33.30
	TEC	45.09	33.48
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.13	0.40
Don de sperme	Insémination intra-utérine	6.61	2.44
	FIV hors ICSI	0.61	0.10
	ICSI	0.26	0.71
	TEC	0.63	0.56
	ICSI avec ovocytes décongelés	.	0.01
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	.	0.01
	ICSI	1.88	1.03
	TEC	0.61	0.61
Accueil d'embryons	TEC	.	0.07

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2018

Origine des gamètes	Technique	Pays de la Loire		France		Rapport région \ France	
		Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	2071	258	44393	4931	4.7%	5.2%
	FIV hors ICSI	1733	306	19557	3452	8.9%	8.9%
	ICSI	2016	398	38195	7004	5.3%	5.7%
	TEC	2804	546	38408	8409	7.3%	6.5%
	ICSI avec ovocytes décongelés	8	1	458	54	1.7%	1.9%
Don de sperme	Insémination intra-utérine	411	66	2794	564	15%	12%
	FIV hors ICSI	38	5	114	29	33%	17%
	ICSI	16	1	820	166	2.0%	0.6%
	TEC	39	9	641	143	6.1%	6.3%
	ICSI avec ovocytes décongelés	.	.	15	4	.	.
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	.	.	13	5	.	.
	ICSI	117	27	1176	218	9.9%	12%
	TEC	38	6	703	120	5.4%	5.0%
Accueil d'embryons	TEC	.	.	85	21	.	.

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2018

		Pays de la Loire	France
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	21%	18%
	30-34 ans	36%	33%
	35-37 ans	22%	22%
	38-39 ans	9.4%	13%
	>=40 ans	11%	15%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	55%	67%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	52%	34%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1.4%	1.6%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2.3%	1.9%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	.	0.1%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	.	0.3%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0.8%	1.3%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2018

		Pays de la Loire			France		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018
Don de spermatozoïdes	DONNEURS : Donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	32	32	53	399	404	386
	RECEVEURS : Couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	221	211	223	1962	1961	1872
Don d'ovocytes	DONNEUSES : Ponctions réalisées dans l'année	0	41	64	743	755	777
	RECEVEUSES : Nouvelles demandes acceptées	0	140	121	989	1223	1288
	RECEVEUSES : Receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	0	49	93	1060	1069	1137
Accueil d'embryons	COUPLES DONNEURS : Couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	0	0	0	142	156	156
	COUPLES RECEVEURS : Couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	0	0	0	138	138	143

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2018

		Pays de la Loire	France
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	293	5636
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3060	60838
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	94	1937
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	287	6646
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	13	138
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	111	792
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	22	346
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	323	3490

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2018

	Pays de la Loire				France			
	Embryons		Couples		Embryons		Couples	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Projet parental en cours	8363	71.6	3235	71.4	186691	76	65354	76.5
Abandon du projet parental	1138	9.7	444	9.8	28103	11.4	9702	11.4
Défaut de réponse ou désaccord du couple	2183	18.7	853	18.8	30796	12.5	10367	12.1
Total des embryons en cours de conservation	11684	.	4532	.	245590	.	85423	.

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2018

	Pays de la Loire	Moyenne des régions***
Flux entrants*	15,3%	8,9%
Flux sortants**	8,5%	30,5%

* Part des femmes résidant hors de la région Pays de la Loire parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Pays de la Loire

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Pays de la Loire parmi les femmes résidant en Pays de la Loire

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2018 dans la région Pays de la Loire pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes hospitalisées en Pays de la Loire		
Pays de la Loire	Pays de la Loire	84,7%
Bretagne	Bretagne	6,69%
Nouvelle-Aquitaine	Poitou-Charentes	2,92%
	Aquitaine	0,56%
Normandie	Basse-Normandie	1,71%
	Haute-Normandie	0,40%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	1,06%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,65%
	Picardie	0,09%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	0,31%
	Auvergne	0,03%
Ile-de-France	Ile-de-France	0,28%
Hors France	Hors France	0,16%
Occitanie	Midi-Pyrénées	0,12%
Guadeloupe	Guadeloupe	0,09%
Bourgogne-Franche-Comté	Franche-Comté	0,06%
Guyane	Guyane	0,06%
Grand Est	Lorraine	0,03%
	Champagne-Ardenne	0,03%
Total	Total	100%

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Pays de la Loire ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2018.

Région des centres d'AMP		
Pays de la Loire	Pays de la Loire	91,5%
Bretagne	Bretagne	4,37%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	2,35%
Ile-de-France	Ile-de-France	0,81%
Nouvelle-Aquitaine	Poitou-Charentes	0,60%
Normandie	Basse-Normandie	0,10%
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0,10%
Grand Est	Alsace	0,07%
	Lorraine	0,03%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,03%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,03%
Total	Total	100%